



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 38

Hebdomadaires régionaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 23 janvier 2014 – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour* par Entreprise IFFCO Canada Ltée. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 26 août 2013. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était présidée par Pierre André qui était secondé par le commissaire Denis Bergeron.

Au terme de son analyse, la commission d'enquête du BAPE conclut que le projet répond à un besoin et que la proposition déposée par Entreprise IFFCO Canada Ltée est acceptable d'un point de vue écologique, social et économique.

Du point de vue écologique, juger le projet acceptable peut paraître paradoxal. L'usine empiéterait sur des milieux humides, elle figurerait parmi les quinze installations les plus émettrices de GES au Québec et elle contribuerait à accentuer la dégradation de la qualité de l'air. Cependant, diverses actions portent la commission d'enquête à croire que le projet se traduirait en un gain pour l'environnement.

La venue du projet a été, pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, l'occasion de renforcer l'application de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* ainsi que de travailler avec la Société du parc industriel et portuaire et la MRC de Bécancour au développement d'un plan de gestion de la plaine inondable sur le territoire de la Société. Il s'agit d'une première au Québec pour un parc industriel. Les compensations écologiques prévues dans ce plan incluraient les pertes passées et futures inhérentes au développement du parc.

Il appert essentiel pour la commission d'enquête que ce projet ne remette pas en question l'atteinte de l'objectif gouvernemental actuel de réduire les GES de 20 % sous le seuil de 1990. Une fois l'usine en exploitation, l'urée qui y serait produite permettrait d'abaisser de 30 % les émissions de GES du berceau à l'entrepôt par rapport à la situation actuelle, soit son importation au Québec.

Du point de vue social et économique, les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont été éprouvées ces dernières années par de nombreuses fermetures d'usines et mises à pied. Les collectivités locales et la communauté d'affaires se sont montrées favorables au projet. Elles voient d'un bon œil la création d'emplois de qualité et la diversification des opportunités d'affaires. Un comité interministériel a accompagné Entreprise IFFCO Canada Ltée dans ses démarches administratives et réglementaires. Les entreprises du parc industriel et portuaire de Bécancour travaillent pour une gestion efficace des risques technologiques et Entreprise IFFCO Canada Ltée compte participer activement aux travaux du comité mixte municipalité-industries, ce qui contribuerait à améliorer la communication du risque aux citoyens.

La commission d'enquête souhaite proposer une nouvelle vision à la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour : faire du territoire sous sa juridiction un éco-parc qui promeut l'écomobilité, la réduction de l'empreinte écologique sur le milieu, la protection et l'amélioration de la valeur écologique des milieux naturels et la promotion de la symbiose industrielle.

Rappelons qu'au cours de la première partie de l'audience publique la commission a tenu 3 séances publiques à Bécancour. En deuxième partie, 2 séances publiques ont permis à la commission d'assister à la présentation de 17 mémoires et 2 opinions verbales. Au total, 23 mémoires lui ont été déposés par des personnes, des groupes, des organismes et des municipalités intéressés par ce projet.

LA DISPONIBILITE DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour* par Entreprise IFFCO Canada Ltée est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans le centre de consultation ouvert dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse communication@bape.gouv.qc.ca, soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 539
julie.olivier@bape.gouv.qc.ca